Paroles de Gilets jaunes sur le syndicalisme : l'exemple du SGJ

Par Anthony De Almeida



Bien que rejetée par certain·es Gilets jaunes, la forme syndicale de l'organisation collective a été réinvestie, ces dernières années, par des participant·es au mouvement. Inspirations libertaires, fonctionnement en démocratie directe, indépendance revendiquée vis-à-vis de l'État : qu'est-ce que le Syndicat de Gilets jaunes fondé en 2020 et que propose-t-il pour renouveler le syndicalisme ? C'est à cette question qu'Anthony De Almeida propose de répondre ici, paroles de Gilets jaunes à l'appui.

Le mouvement des Gilets jaunes a entraîné la mobilisation de personnes habituellement éloignées des organisations partisanes et syndicales. En effet, nombre d'entre elles travaillaient au sein de petites et

moyennes entreprises, notamment de secteurs comme la restauration, l'hôtellerie, la vente. Beaucoup vivaient dans des zones rurales et périurbaines[1], où l'implantation syndicale est limitée. Cette distance vis-à-vis du syndicalisme s'inscrit dans un contexte plus large de désindustrialisation, d'affaiblissement des sociabilités ouvrières traditionnelles et de recul durable du taux de syndicalisation. Par ailleurs, la proximité avec les institutions considérées comme liées à l'État ou au « système » – comme les médias, les partis ou encore les syndicats – a parfois été perçue avec défiance au sein du mouvement[2].

« C'est le peuple qui s'est mobilisé »

Dans le cadre d'un mémoire de recherche portant sur les représentations symboliques des Gilets jaunes soutenu en 2024 [3], nous avons rencontré onze personnes ayant participé au mouvement, à Paris et à Lille[4]. Quatre d'entre elles ont indiqué avoir été syndiquées au cours de leur vie, dont trois à la CGT et une à la FSU. Au cours des entretiens, toutes se sont montrées particulièrement acerbes à l'endroit des organisations syndicales. En cause : leur supposée collusion avec le « système » ou leur caractère jugé bureaucratique, pyramidal et peu représentatif.

Au cours d'un entretien, Fabrice, 58 ans, ouvrier d'Etat, estime ainsi que *« les syndicats ne représentent plus le peuple et sont étroitement liés aux politiques »*. Il en veut pour preuve l'exemple de la réforme des retraites de 2023 : *« Ils vont accepter 62 ans en pensant avoir gagné quelque chose, alors qu'avant on était à 60 »*.

Par opposition, les Gilets jaunes que nous avons rencontrés valorisent la composition sociale diversifiée de leur mouvement pour se présenter comme le « peuple » – terme qu'elles·ils définissent généralement comme l'ensemble des citoyen·nes français·es (voire du monde) à l'exception des plus riches – ou tout le moins comme une fraction représentative de celui-ci. *« C'est le peuple qui s'est mobilisé et non un corps de métier, ce sont les gueux, au sens noble du terme, qui étaient là, c'étaient pas les érudits qui menaient la boutique »*, explique ainsi Véronique, avocate et Gilet jaune lilloise de la première heure.

Cette opposition entre un « nous » populaire et un « eux » institutionnel participe à la construction d'une identité politique propre au mouvement. Charles Tilly et Sidney Tarrow [5] montrent en effet que l'instauration d'une frontière entre « eux » et « nous » contribue à fonder l'identité d'un groupe social. Cette distanciation opérée par certain·es Gilets jaunes vis-à-vis des syndicats s'est notamment traduite par la rareté des symboles syndicaux sur les ronds-points et dans les manifestations, auxquels les Gilets jaunes ont souvent préféré des symboles régionaux ou nationaux (drapeaux français, bretons, *Marseillaise*)[6] ou leurs propres codes esthétiques (comme le gilet fluorescent).

Les grandes confédérations syndicales ont également entretenu ce « rapport d'extériorité »[7] avec le mouvement. Dès ses débuts, la CGT s'est inquiétée du caractère hétérogène des revendications et de l'instrumentalisation du mouvement par l'extrême droite. A l'issue du premier acte de la mobilisation (19 novembre 2018), le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, ira jusqu'à parler de « totalitarisme » pour qualifier le mouvement.

Cette distance voire cette animosité entre Gilets jaunes et syndicats est toutefois à nuancer. Partout en France, des syndicalistes ont rapidement pris leur distance vis-à-vis des positions de leurs directions nationales et certains·es ont participé à titre individuel aux mobilisations. Des corporations professionnelles - telles que SUD Industrie ou encore FO Transports Logistique – ainsi que plusieurs unions départementales de la CGT comme celles de la Somme et de la Haute-Garonne, ont assez rapidement soutenu la mobilisation[8]. Sous la pression de sa base, la CGT a finalement lancé un appel à rallier les mobilisations des Gilets jaunes les 14 décembre 2018 et 5 février 2019. Enfin, certaines unions syndicales locales, en particulier celles de la CGT et de SUD, ont apporté un soutien logistique et judiciaire concret aux Gilets jaunes[9].

Un syndicat de Gilets jaunes : pour quoi faire ?

Au vu des rapports délicats voire conflictuels entretenus avec les syndicats, la création du Syndicat des Gilets jaunes (SGJ), en novembre 2020, peut sembler déroutante. Nous avons échangé par écrit, les 23 et 28 mai 2025, avec des membres de cette organisation. Elles et ils ont souhaité garder leur anonymat afin de fournir une réponse collective à nos questions. *« Notre fonctionnement est horizontal, sans leaders, aucun individu n'a vocation à être mis en avant, car c'est le collectif qui compte et qui décide »*, précisent-ils·elles.

Dans cette réponse, ils et elles expliquent que leur organisation est née de la volonté de structurer le mouvement et de porter ses valeurs de dignité, de fraternité et de justice sociale dans le monde du travail. Composée d'ancien·nes Gilets jaunes et de syndicalistes *« aguerris »* déçus par les organisations *« traditionnelles »*, ses membres seraient issus de multiples secteurs professionnels comme l'industrie, le commerce, le BTP, le journalisme, la fonction publique ou encore l'informatique. La Direction Générale du Travail estime la force militante du SGJ à quelques centaines de personnes, chiffre contesté par le syndicat[10], qui a préféré ne pas nous dévoiler son nombre d'adhérent.es.

Les membres du SGJ qui nous ont répondu soutiennent que le rejet des grandes centrales syndicales a joué un rôle structurant dans la création de ce syndicat :

« Il nous est apparu indispensable, au regard du niveau de corruption des centrales syndicales classiques, qui fracturent les luttes et accompagnent les reculs sociaux, de construire une alternative syndicale indépendante et radicale, étrangère aux compromis et aux jeux de pouvoir des syndicats traditionnels ».

Selon elles·eux, le dialogue social promu par ces organisations et leur dépendance aux subventions publiques les transforme de fait en partenaires du pouvoir économique et politique. Ces Gilets jaunes dénoncent le fonctionnement des syndicats « traditionnels », jugés anti-démocratiques car trop centralisés.

Le Syndicat des Gilets jaunes propose ainsi un renouvellement du modèle syndical. L'indépendance financière est perçue comme la condition *sine qua non* de l'autonomie des travailleuses et travailleurs et de la défense efficace de leurs droits : *« Nos seuls revenus sont les cotisations des adhérents ; c'est à eux seuls que nous rendons des comptes, ce qui nous confère une liberté totale ».* Le renouvellement du syndicat comme outil d'organisation collective passe également, pour ces Gilets jaunes, par sa démocratisation, et en particulier par le mandat impératif et la révocabilité par la base de toute personne élue. Le fonctionnement du syndicat fait donc écho aux revendications démocratiques portées par une partie du mouvement, axées sur la critique de la personnalisation du pouvoir, la défense du contrôle populaire des représentant·es et de la participation politique directe des citoyennes et citoyens, notamment à travers le RIC.

Plusieurs des principes revendiqués par le SGJ — action directe, autonomie de la base, critique du dialogue social institutionnalisé — s'inscrivent dans l'histoire du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarcho-syndicalisme. Ces références rappellent notamment certaines traditions portées historiquement par la CGT révolutionnaire d'avant 1914 puis par la CNT. Si les membres du SGJ se déclarent apartisans, ils assument une conception profondément politique du syndicalisme :

« Le syndicalisme que nous défendons est profondément ancré dans une perspective politique libertaire, visant à abolir le capitalisme et l'Etat, pour instaurer une société fondée sur la solidarité et l'égalité ».

Cette approche vise, selon elles·eux, à permettre aux travailleurs d'agir directement pour défendre leurs droits, « sans intermédiaires ni négociations ». Ce rejet des intermédiaires ne se traduit pas seulement par l'absence de représentant·es permanent·es, il s'applique également aux corporations. *« Pas de cloisonnement par métier chez nous »*, défendent-elles·ils. Cette volonté de dépasser les cloisonnements professionnels constitue l'une des spécificités revendiquées du SGJ. Elle pose toutefois une question classique des organisations militantes « horizontales » : comment maintenir un fonctionnement sans hiérarchie stable tout en construisant une organisation capable de durer et d'agir efficacement ?

Cette vision du syndicalisme induit également un rapport particulier aux répertoires d'action. Les membres du syndicat indiquent ne pas croire *« du tout aux parades syndicales qui consistent à défiler avec des ballons de République à Nation, de 14h à 18h »*. Elles·ils ajoutent :

« Nous pensons qu'il faut marcher vers les vrais responsables de notre sort et qu'il faut des actions imprévisibles auxquelles les institutions et les entreprises ne sont pas préparées ».

Il est ici fait référence au choix des Gilets jaunes de manifester dans l'Ouest parisien, souvent associé au pouvoir politique et/ou aux classes bourgeoises qui le constituent. Cette pratique contraste avec les itinéraires syndicaux traditionnels, souvent situés dans l'Est parisien. Elle peut témoigner d'un rapport différencié à la géographie militante parisienne, à ses lieux de lutte et aux imaginaires qu'ils charrient.

En matière de répertoire d'action, le SGJ se dit favorable à des *« blocages ciblés à durée indéterminée »* et à des grèves massives. L'une des personnes interrogées tance les centrales syndicales classiques, dont les caisses seraient pleines à craquer et pourraient servir, selon elle, à soutenir de larges mouvements de grève. *« Mais elles ne sont pas là pour ça »*, craint-elle de constater.

Que retenir du SGJ ?

Si les membres du SGJ qui ont répondu ne peuvent évidemment pas prétendre représenter tous·tes les Gilets jaunes, ce syndicat constitue l'un des débouchés organisationnels du mouvement social. Eu égard aux accents spontanés, non-hiérarchiques et antisystème de ce dernier, il n'est pas si déroutant que certain·es Gilets jaunes aient trouvé dans le syndicalisme révolutionnaire une manière de retranscrire en engagement syndical les spécificités de leur mobilisation. La création du SGJ montre également que si le dépassement des formes traditionnelles d'organisation collective (partis et syndicats) est clairement revendiqué par certain·es Gilets jaunes, elle n'est pas nécessairement une fin en soi. Le mouvement a en effet créé des espaces de socialisation ayant favorisé *a posteriori* l'engagement de certaines personnes dans des structures (notamment associatives) desquelles elles n'étaient originellement pas coutumières [11].

S'intéresser au syndicat des Gilets jaunes permet également de mettre en réflexion l'efficacité des organisations collectives « classiques » et de penser les critiques dont elles peuvent faire l'objet au sein de la population. En effet, si les syndicats obtiennent régulièrement des victoires locales, ils peinent souvent à conquérir de nouveaux droits sociaux et à contrer les politiques régressives entreprises au niveau . Cela peut alimenter les critiques de certain·es Gilets jaunes et citoyen·nes à leur endroit.

Les solutions à envisager pour que les syndicats (re)deviennent des organisations massives à même de transformer les rapports socio-économiques en faveur du salariat sont probablement multiples. Pour les élaborer, il convient notamment de poursuivre l'analyse des apports et limites du mouvement des Gilets jaunes et de prendre en compte les propositions de l'une de ses émanations : le SGJ. Parmi les leçons à tirer de ce mouvement, il y a certainement l'importance pour les syndicats de réfléchir à des cadres d'organisation dépassant l'espace de l'entreprise et fédérant les travailleuses et travailleurs les plus précarisés et/ou éloignés des structures syndicales.

Enfin, notons que le mouvement des Gilets jaunes a sans doute déjà influencé certains syndicats tant dans leurs pratiques que dans la considération apportée aux mouvements populaires non-syndicaux. Durant les mouvements contre les réformes des retraites de 2019 et 2023, plusieurs actions « coup de poing » ont ainsi été entreprises, comme l'invasion des locaux de Blackrock par des cheminots de la CGT et de Solidaires[12]. Le 10 septembre dernier, ces deux mêmes syndicats ont appelé à participer à la journée de mobilisation « Bloquons tout », date initialement proposée par des citoyennes et citoyens anonymes sur les réseaux sociaux.

Notes de bas de page :

[1] S. Béroud, « Si loin, si proches : syndicats et syndicalistes français face aux Gilets jaunes ». *Sur le terrain avec les Gilets jaunes*, Ouvrage collectif, Presses universitaires de Lyon, 2022

[2] C. Le Bart, « Se tenir à distance des institutions ». *Petite sociologie des Gilets jaunes : La contestation en mode post-institutionnel.* Presses Universitaires de Rennes, 2020

[3] A. De Almeida, « Les Gilets jaunes et leurs symboles : actualiser l'histoire pour faire « peuple ». Usages et perceptions des symboles nationaux par les participants au mouvement », Université Paris Panthéon Assas, 2024 [mémoire de master réalisé sous la direction d'Yves Surel, *non publié*]

[4] Issues de différents milieux sociaux et professionnels, la plupart d'entre elles (huit sur onze) ont rejoint le mouvement au cours des trois premiers « actes » (17 novembre, 24 novembre et 1er décembre 2018). Par ailleurs, 3 enquêté·es étaient primo-manifestant·es au début de la mobilisation et 6 ont indiqué avoir « rarement » ou « très rarement » participé à des mobilisations sociales auparavant.

[5] S. Tarrow, C. Tilly, *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*, 2e édition augmentée d'une préface, Presses de Sciences Po, 2015, p. 143-146

[6] A. De Almeida, *L'univers symbolique des Gilets jaunes : imaginaires et identités politiques. Utilisations et perceptions des symboles nationaux par les participants au mouvement*, Paris Panthéon Assas, 2024 [mémoire de master réalisé sous la direction d'Yves Surel, non publié]

[7] S. Béroud, « Si loin, si proches : syndicats et syndicalistes français face aux Gilets jaunes ». *Sur le terrain avec les Gilets jaunes*, ouvrage collectif, Presses universitaires de Lyon, 2022

[8] *Idem*

[9] *Idem*

[10] Syndicat de « gilets jaunes » : « Faire du syndicalisme, ce n'est pas faire des manifestations et danser derrière ». *Franceinfo*, 15 octobre 2024.

[11] A titre d'exemple, nous avons rencontré dans le cadre de notre mémoire de recherche (*précédemment cité*) une Gilet jaune lilloise qui gérait une cantine solidaire. C'est durant le mouvement qu'elle a construit ce projet et c'est aujourd'hui un lieu où de nombreux (ex)Gilets jaunes se retrouvent régulièrement. Plusieurs participant·es lillois·es au mouvement ont également formé une troupe de théâtre.

[12] « Des manifestants s'introduisent dans les locaux de Blackrock «, *Le Monde*, 06 avril 2023.

Pour citer cet article :

De Almeida Anthony, "Paroles de Gilets jaunes sur le syndicalisme : l'exemple du SGJ", *Silomag* n°19, juillet 2025, https://silogora.org/paroles-de-gilets-jaunes-sur-le-syndicalisme-lexemple-du-sgj/